



Préemption de l'exploitant d'un immeuble en EPHAD

Par **Destailleurs**, le **24/02/2018** à **00:38**

Dans une restructuration patrimoniale, j'envisage de vendre un immeuble complet exploité en EPHAD que je détiens en nom propre à une SARL de famille à l'air constituée avec mes enfants.

Je ne souhaite pas que cette cession soit préemptée par le Societe exploitante bien évidemment.

Dois-je purger le droit de préemption du locataire s'agissant d'une SARL où n'apparaissent que moi-même et des descendants, mes enfants.

Si oui comment puis-je procéder en poursuivant mon objectif de transmission pour éviter de courir le risque de perdre l'immeuble.

Merci

Marc d